



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 15 novembre 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le 21 novembre, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	10	0	10

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédéric ATTHAR, Christian GARNIER, Frédérique MATIGNON, Patricia DOUILLET, Emmanuelle MORICE, Sophie DEROUET.

Absent(s) excusé(s):

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

### 2022-55bis – devis et plan de financement prévisionnel \_ Aménagement place de l'église

Vu la délibération 2022-34 du 13 juin 2022,

**Considérant** les devis TE53 relatifs aux réseaux d'électricité, génie civil, et d'effacement des réseaux, ainsi que l'estimatif financier relatif aux réseaux d'eau par la CCMA, il est proposé des travaux complémentaires, à savoir :

- Travaux effectués par TE53, pour le compte et facturé, à la Commune (pour mémoire)
  - o Travaux de réseau d'électricité (95 200 € dont 29 512€ à la charge de la commune)
  - o Génie Civil (23 400 € dont 20 124€ à la charge de la commune)
  - o Eclairage Public (20 800 € dont 16 848€ à la charge de la commune)  
(Pris en charge par TE 53 pour mémoire 81 280€ sur 139 400€)
- Par le SIMV de LE HORPS, réseau d'eau potable :
- Par la CCMA (eaux usées, assainissement),
- Par la CCMA, par délégation de maîtrise d'ouvrage, facturé à la Commune pour les réseaux d'eaux pluviales. (Convention à signer)

Madame le Maire propose l'inscription des crédits relatifs à la rénovation de la place de l'église au Budget Primitif 2023 ;

Le plan de financement suivant est proposé :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL _ TRAVAUX DE REFECTION DE LA PLACE DE L'EGLISE					
RENOVATION PLACE DE L'EGLISE (2023)					
DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	Infos	HT
TE53 - RESEAU D'ELECTRICITE	29512	35414,4	CCMA	2,14%	3711,11
TE53 - GENIE CIVIL	20124	24148,8	AUTOFINANCEMENT	97,86%	169 772,89 €
TRAVAUX D'ECLAIRAGE	16848	20217,6			
PLUVIAL	107000	128400			
<b>TOTAL</b>	<b>173484</b>	<b>208180,8</b>			<b>173 484,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Madame le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les devis et documents afférents à ce dossier, dont la convention avec la CCMA pour la délégation de maîtrise d'ouvrage,

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la CCMA dans le cadre du pacte financier,

**ACCEPTE** le plan de financement Prévisionnel proposé

**ACCEPTE** l'inscription des crédits nécessaires au Budget Primitif 2023

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 22 novembre 2022

Le Maire,  
Diane ROULAND

